



UNION SPORTIVE THOUAREENNE

Parc des Sports - route de la Barre - THOUARE SUR LOIRE - 44470 THOUARE SUR LOIRE

Site internet : www.usthouare-foot.fr

TOURNOI ELITE U19

Comité d'organisation du tournoi: tournoi.elite@laposte.net

Auray Clément 06.78.44.08.90 - Gergaud Denis 02.40.77.39.47

Règlement de la 1ère édition du Tournoi Élite U19 du 6 et 7 septembre 2014

ART.1 – Organisation du tournoi

L'UST organise :

- le samedi 6 septembre 2014 à partir de 12h00 et le dimanche 7 septembre 2014 à partir de 9h00,

* un tournoi de football à 11 (+ 4 remplaçants) auquel participeront :
la catégorie " U19 ".

ART.2 - Lieu des rencontres

Toutes les rencontres se disputeront sur le complexe sportif du parc des sports de Thouaré
(2 pelouses naturelle +1 terrain synthétique),

ART.3 - Participation des joueurs

Chaque club devra fournir dès l'ouverture du tournoi une liste de 16 joueurs la licence
(obligatoire) de leur club d'appartenance.

Les licences seront déposées à la table de marque au début du tournoi avec la liste des joueurs
engagés pendant les deux jours.

ART.4 - Qualification des équipes

Toute équipe éliminée entraîne l'élimination de la totalité de ses joueurs inscrits sur la feuille initiale.

Tout joueur inscrit sur la liste remis au début du tournoi ne pourra renforcer, en cours de tournoi, aucune une autre formation.

ART.5 - Assurance

Tous les joueurs devront être assurés. L'UST décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs.

Le club décline également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas la propriété du club.

ART. 6 - Jeux de maillots

Chaque équipe devra posséder au moins **deux jeux de maillots de couleur différente.**

ART.8 - Remplacement des joueurs

Au cours d'une même rencontre, chaque équipe pourra utiliser le nombre réglementaire de joueurs. Ceux ci devront être présents sur le terrain, les remplaçants pouvant entrer à tout moment du match.

ART.9 - Discipline et sanctions

1 exclusion temporaire de 3 minutes pourra être appliquée si il y a mauvais comportement envers le corps arbitral.

1 carton jaune = avertissement ; 2 cartons jaunes dans le même match = 1 carton rouge = expulsion du match + 1 match automatique.

1 carton rouge direct = expulsion du match + 1 match automatique.

ART.10 - Commission de discipline

Les fautes graves feront l'objet d'une réunion de la commission du tournoi.

La mise en place d'une commission d'urgence et de discipline du tournoi sera composée comme suit:

Le responsable des arbitres

Le responsable du tournoi

Le responsable de la police des terrains

ART.11 - Arbitrage

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels de la ligue et du district.

Les arbitres seront vêtus de leur tenue officielle .

ART.12 - Police des terrains

Une police des terrains composée de membres bénévoles du club est présente sur tous les terrains pour assurer le bon déroulement des rencontres. Elle est reconnaissable par une tenue fournie par le club organisateur. Tout manquement au respect des personnes assurant la police des terrains peut exposer son auteur et son club à des sanctions.

ART.13 - Durée des rencontres

Chaque match durera 30 minutes sans coupure, le changement de joueur ne sera pas décompter du temps de jeu sauf si l'adversaire pour X raison faire perdre du temps intentionnellement. Dans ce cas là l'arbitre du match peu prolonger le match avec **un maxi de 2 minutes en temps additionnel.**

L'autre raison ou celui-ci peut-être prolonger, reste un arrêt prolonger sur blessure le temps à rajouter restera à l'appréciation de l'arbitre du centre.
Ces temps peuvent être modifiés suivant le retard pris dans le déroulement du tournoi.

ART.14 - Organisation des matchs

Chaque club participant sera informé au préalable ou au début du tournoi du programme des rencontres qui se dérouleront par matchs de poules, suivi des phases finales ou de classement.

ART.15 - Classement

Le classement s'établit de la façon suivante pour les matchs de poules:

Victoire = 3 pts, nul = 1 pt, défaite = 0 pt –

2 cartons rouges durant phase de poules = 1 pt de pénalité

En cas d'égalité au total des points : nombre de carton rouge, meilleur goal-average particulier, puis meilleur goal-average général, puis meilleure attaque générale, puis tirs au but (3 tirs au but par équipes).

ART.16 - Qualification

Pour les matchs éliminatoires des phases finales, en cas de résultats nuls à la fin du temps réglementaire, la qualification pourra être déterminée par l'épreuve des tirs au but (3 par équipes).

ART.17 - Catégories d'âges

Pour toutes les équipes les années de naissances par catégories sont:

U19 : 1995

U20 : 1994 (maxi 3 joueurs par équipe)

ART.18 - Droits d'engagement

Les droits d'engagement seront fixés respectivement à:

120€ de caution qui vous seront restitués à la table de marque (en fin de tournoi).

ART.19 - Organisation

Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier à tout moment une clause du règlement pour le bon déroulement du tournoi (durée des rencontres, inversion d'horaires des rencontresetc.).

ART.20 - Récompenses

Une coupe sera remise à chaque finaliste .

ART.21- Restauration

PS: Les équipes trouveront au stade des stands assurant le ravitaillement en boissons, sandwiches, grillades, frites .

Pour le Comité Directeur
comité d'organisation